***CAHIER DE PROGRAMME***

***DOUBLE DEC – Sciences humaines (profil Monde) et***

***Arts, lettres et communication (option langues) (300.16)***

**Diplôme d’études collégiales (Dec)**

Pour obtenir un diplôme d’études collégiales, vous devez avoir satisfait aux trois conditions suivantes :

1. Avoir **réussi** tous les cours de la grille de votre programme.

2. Avoir **réussi** l’épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve ministérielle suit immédiatement le troisième des quatre cours de français. Le résultat de cette épreuve est utilisé pour la sanction des études et, le cas échéant, pour l’admission à l’université. L’obligation de réussite de cette épreuve est la même, tant pour l’étudiant du secteur technique que pour celui du secteur préuniversitaire.

3. Avoir **réussi** l’épreuve synthèse de votre programme. Dans chacun des programmes, un(ou des) cours est(sont) porteur(s) de cette épreuve et est(sont) identifié(s). La *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIÉA) prévoit que « L’admission à l’épreuve synthèse de programme requiert que l’étudiant soit, à cette session, inscrit aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire. » (Article 5.4.3)

**statut « temps plein » et la gratuité scolaire**

Pour maintenir le statut « temps plein », l’étudiant doit être inscrit à au moins quatre cours d’un programme d’études collégiales ou à des cours totalisant un minimum de 12 heures par semaine (180 heures par session). L’étudiant inscrit à temps plein a droit à la gratuité scolaire (exempt de droits de scolarité). Seuls les cours du programme de l’étudiant, les cours de mise à niveau et les cours de structures d’accueil universitaire reconnus par le Ministère sont pris en compte pour établir le statut de l’étudiant. **L’inscription à un cours non inclus au programme n’est pas autorisée dans ce contexte.**

**Service de l’organisation scolaire**

**2019-03-05**



|  |
| --- |
| MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES |

**300-300-RE Initiation pratique à la méthodologie en sciences humaines (IPMSH) 2-2-2**

Grâce à la réalisation d’une expérience concrète de recherche, ce cours a pour but d’assurer le développement des habiletés nécessaires à l’élaboration d’un travail de recherche structuré et complet. L’étudiant sera initié aux méthodes et aux techniques de recherche en sciences humaines. L’expérience concrète de recherche réalisée dans ce cours se fera en partie individuellement et en partie en équipe. Elle favorisera ainsi le développement d’habiletés comme le sens de l’organisation et des responsabilités, la division des tâches, le travail en équipe, la planification du temps et la rigueur intellectuelle. Au plan pédagogique, ce cours est avant tout pratique, les exposés magistraux sont peu fréquents et le professeur est plutôt une personne-ressource qui encadre les équipes de recherche. Il indique les lectures obligatoires et peut diriger des ateliers en classe.

**300-301-RE Démarche d’intégration des acquis en sciences humaines (DIASH) 1-2-3**

Cette activité d’intégration, réalisée à la dernière session du programme, amène l’étudiant à réaliser un projet d’intégration multidisciplinaire. Cette démarche favorise le transfert des acquis à l’analyse d’une situation nouvelle et significative. Au Cégep, les formules de projet varient selon les profils. Il peut s’agir d’un projet personnel, d’un court stage, de la réalisation d’un court documentaire ou d’un site Web, etc. Ce cours est porteur de l’épreuve synthèse de programme.

**360-300-RE Méthodes quantitatives (MQ) 2-2-2**

Ce cours s’inscrit dans une séquence d’apprentissage de la méthodologie des sciences humaines. Le but premier du cours est de donner à l’étudiant les connaissances lui permettant de maîtriser les méthodes statistiques élémentaires les plus aptes à aider à l’interprétation des données en sciences humaines. Nous aborderons les méthodes d’échantillonnage, le traitement des résultats sous forme de tableaux et de graphiques, l’étude de liens éventuels entre deux variables et finalement, une introduction à l’estimation des paramètres. Un deuxième but, tout aussi important, est l’apprentissage des outils informatiques permettant de réaliser efficacement les analyses et de présenter avantageusement les résultats.

|  |
| --- |
| GÉOGRAPHIE |

**320-223-EM Les espaces mondiaux 2-1-3**

L’espace physique en lien avec les populations : séismes, climats et végétation. Les divisions régionales et aires culturelles. Les disparités socio-économiques mondiales : pays « industrialisés », Tiers-mondes; divers indicateurs dont l’indicateur de développement humain. La population : théorie de la transition démographique, évolution et répartition. L’urbanisation dans le monde : historique, réseaux urbains, villes du Tiers-Monde. L’organisation de l’espace urbain dans le monde : formes urbanistiques et utilisation du sol. Des travaux pratiques aident à visualiser ces éléments physiques et humains de la carte du monde et une excursion aura lieu afin d’identifier les caractéristiques locales de l’organisation urbaine.

**320-324-EM Défis mondiaux et régionaux 2-2-2**

Analyse géographique de certains problèmes environnementaux, enjeux socio-économiques, urbains et géopolitiques actuels. Les changements climatiques (réchauffement de la planète et dégradation de la couche d’ozone), la désertification, des menaces à la biodiversité (déforestation et pollution des eaux). L’eau (ressource convoitée, bien à protéger), la problématique de la « sécurité alimentaire »*.* L’étalement urbain, les transports, le logement, les interventions des acteurs urbains. Mise en situation des polémiques scientifiques et politiques. Dans une option régionale (comme Passeport-Europe), éléments de géographie de la région en question : géophysique, démographie, occupation du territoire, agriculture et réseau urbain, disparités socio-économiques. Des études de cas sont réalisées et au moins une excursion porte sur des enjeux environnementaux ou urbains.

|  |
| --- |
| HISTOIRE |

**330-910-RE Histoire de la civilisation occidentale 2-1-3**

Pour mieux comprendre l'Occident, ce cours propose de reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de cette civilisation. Seront abordés les réalités économiques, politiques, sociales, idéologiques et culturelles clés pour chacune des grandes périodes de la civilisation occidentale : legs gréco-romain, Europe chrétienne et société féodale, Renaissance, Réforme, révolution scientifique, révolutions nationales et libérales, révolution industrielle, socialisme, l'Occident hégémonique.

**330-333-EM Guerre et paix au XXe siècle : étude de cas 2-1-3**

Au cours du XXe siècle, la guerre a pris le virage de la modernité technique et de la mondialisation. Pourtant, en régions pauvres, elle demeure souvent régionale et archaïque. D'une part, ce cours vise à établir une typologie de la guerre et à analyser le phénomène par l'étude de cas types, à l'instar de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre civile africaine. D'autre part, il amorce une réflexion sur la paix, ses facteurs d'émergence, ses conditions d'existence.

**330-443-EM Québec et le monde 2-1-3**

Ce cours permet de revisiter l'histoire nationale dans le contexte nord-américain et mondial. Une analyse de l'impact de la mondialisation dès le XVIe siècle sur les Amérindiens est effectuée ainsi qu'un examen des héritages français et britannique, des liens étroits avec les États-Unis et de la place du Québec dans le monde d'aujourd'hui.

|  |
| --- |
| PSYCHOLOGIE |

**350-102-RE Initiation à la psychologie 2-1-3**

Qu’est-ce que la psychologie? Comment s’effectue l’apprentissage? Qu’est-ce que l’intelligence? Quels sont les impacts du stress sur la santé physique et mentale? En plus de l’acquisition de connaissances scientifiques permettant de répondre à ces questions, ce cours vise une compréhension des comportements humains ainsi que des processus mentaux comme la mémoire, la perception, les émotions, etc.

|  |
| --- |
| ANTHROPOLOGIE |

**381-244-EM Peuples du monde : une perspective anthropologique 3-1-2**

Ce cours porte sur le développement de l’anthropologie, sur ses principaux concepts notamment : culture, ethnie, peuple, enculturation, identité, ethnocentrisme, choc culturel, relativisme culturel, acculturation, rapports d’altérité, communication interculturelle. De plus, il aborde la problématique générale de l'interaction entre la biologie et la culture pour l’espèce humaine. Enfin nous examinons les éléments de l'organisation sociale notamment : les systèmes de parenté, la religion, l'économie, les rapports femmes‑hommes, les rapports de pouvoir. Finalement ce cours se penche sur l’impact généré par des situations de contact, par exemple dans le cadre de la mondialisation. Sur le plan méthodologique, les étudiants seront amenés à réaliser un travail de recherche en équipe et à analyser des textes.

|  |
| --- |
| ÉCONOMIE |

**383-920-RE Initiation à l’économie globale 2-1-3**

L'omniprésence des questions économiques dans l'actualité est facilement perceptible. Chaque jour, chaque semaine, les médias d'information apportent leurs lots de nouvelles économiques : hausse du taux d'inflation, hausse du taux de chômage et des taux d'intérêt, baisse du taux de change du dollar canadien, etc. Déchiffrer le pourquoi et le comment des problèmes soulevés n’est pas toujours évident. Le but de ce cours est de permettre à l’élève d’acquérir tous les outils lui permettant de suivre, de comprendre et d’interpréter les faits marquants de l’actualité économique.

**383-463-EM Économie internationale 2-1-3**

À aucune autre époque, l’étude de l’économie internationale n’a été aussi importante qu’aujourd’hui. Par le biais d’échanges commerciaux, monétaires et financiers, les économies nationales se relient de plus en plus étroitement les unes aux autres, comme jamais auparavant. En même temps, les questions économiques internationales n’ont jamais été aussi controversées, ni jamais autant suscité de turbulences qu’aujourd’hui. Comprendre un environnement international changeant est maintenant essentiel, non seulement pour les grandes entreprises et les États, mais aussi pour le simple citoyen qui en subit les effets.

|  |
| --- |
| POLITIQUE |

**385-103-EM Idéologies et régimes politiques 3-0-3**

Pour mieux apprivoiser la vie politique, l’étudiant sera initié à l’information politique (journaux écrits et autres médias) et à la science politique. Ce premier cours de la discipline politique s’attardera au fonctionnement des régimes politiques démocratiques (régime parlementaire, présidentiel, semi-présidentiel) et au fonctionnement des régimes autoritaires (dictature, régime à parti unique). Il offrira aussi à l’étudiant une occasion de se familiariser avec les principales idéologies politiques (libéralisme, socialisme) et de mieux comprendre la dynamique de la vie politique contemporaine (élections, participation, citoyenneté…).

**385-303-EM Actualité politique internationale 2-1-3**

Pour mieux comprendre l’échiquier mondial, l’étudiant sera plongé dans l’univers de la politique internationale. Il se familiarisera avec l’information internationale (journaux écrits et autres médias) et sera placé au cœur des principales politiques internationales. Ce cours accordera une place centrale à la compréhension des événements de l’actualité politique internationale, en particulier ceux touchant de près les crises et les conflits internationaux (guerre au terrorisme, guerre civile, guerre régionale, rôle des organisations internationales, jeu des grandes puissances…).

|  |
| --- |
| SOCIOLOGIE |

**387-174-EM Regards sociologiques sur le Québec 3-1-2**

Ce premier cours de sociologie vise à familiariser l’étudiant avec certains des aspects importants de la société québécoise en utilisant les outils et la démarche propre à la sociologie. Quelles sont les grandes tendances qui traversent le Québec aujourd’hui? Quelles sont les transformations de l’État contemporain? Le Québec est-il une société riche? Comment la richesse est-elle répartie? Quelle est la situation démographique du Québec? Quelle place occupent l’immigration et la natalité dans ce portrait? La culture québécoise est-elle en crise? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées dans ce cours.

Ce cours a aussi pour but d’initier les élèves à des méthodes de travail qui favorisent la réussite. Il vise également à leur fournir des outils nécessaires à la réalisation de leurs travaux, notamment des techniques de recherche sur Internet.

**387-323-EM Transformation des sociétés : pour la suite du monde  2-1-3**

À partir des pratiques individuelles et collectives, ce cours aborde l’analyse de grands enjeux des sociétés occidentales du XXIe siècle. En se fondant sur des situations concrètes, ce cours invite les étudiant-e-s à élargir leurs perspectives, à situer les enjeux qui les préoccupent dans la transformation des sociétés et à identifier les individus, les groupes et les mouvements qui sont porteurs de changement social.

**Votre cheminement scolaire**

1. **Offre de cours**

Tous les cours de la formation générale sont offerts deux fois par année.

En Sciences humaines, au niveau de la formation spécifique, les cours sont aussi offerts deux fois par année. Un échec à un cours peut prolonger votre cheminement d’une session.

En Langues, les cours de la formation spécifique sont offerts une fois par année ; c’est-à-dire que les cours des sessions 1, 3 et 5 sont offerts à l’automne et ceux des sessions 2, 4 et 6 à l’hiver seulement. Un échec à un cours de la formation spécifique peut prolonger votre cheminement d’une année.

1. **Inscription**

Vous avez la responsabilité de maintenir votre inscription au Cégep en la confirmant et en payant les frais de chaque session dans les délais prescrits. Pour ce faire, vous devez confirmer votre inscription en utilisant le module « Choix de cours » des services en ligne Omnivox du Cégep. Cette inscription s’effectue en octobre pour la session d’hiver et en mars pour la session d’automne.

Il est important que vous preniez connaissance des documents d’inscription dans leur totalité, afin de bien respecter les consignes et d’effectuer un choix de cours éclairé et conforme à votre programme.

Si vous désirez modifier les cours qui vous sont proposés, vous devez prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle le plus tôt possible.

1. **Cheminement**

Il est obligatoire de respecter votre cheminement de la formation générale au même rythme que celui de la formation spécifique. Par conséquent, si vous ne respectez pas cette condition, nous serons dans l’obligation d’interrompre l’inscription à vos cours de la formation spécifique, afin que vous rattrapiez votre retard dans votre formation générale.

Les étudiants ayant un cheminement irrégulier, c’est‑à‑dire ceux qui ne respectent pas le cheminement de leur grille, ne sont pas assurés que leur horaire sera conforme à leur choix de cours initial.

1. **Français mise à niveau**

Même si vous avez réussi votre cours de français secondaire V, il se peut que vous soyez inscrit au cours de français mise à niveau (601-013-EM). Le règlement des conditions d’admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que tous les étudiants ayant obtenu **un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture** du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75%, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français.

1. **Rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle (api)**

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle pour toute question relative à votre cheminement scolaire. Pour ce faire, veuillez utiliser le module « Prise de rendez-vous » des services en ligne Omnivox. Si aucune disponibilité n’est affichée et que vous désirez voir votre aide pédagogique individuelle, vous devez vous présenter au local A‑105 du campus de Longueuil.

1. **Annulation de cours**

Pour annuler officiellement un cours sans qu’un échec soit porté à votre bulletin, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous pour rencontrer votre aide pédagogique individuelle et ce, avant la date limite déterminée pour chaque session par la Direction des études selon les règles établies par le Ministère. Pour connaître les dates limites d’annulation de cours, veuillez vous référer au calendrier scolaire.

Les conditions ci-dessus s’appliquent même si vous avez déclaré ne plus assister à un ou des cours dans la *Déclaration de la fréquentation scolaire* sur Omnivox, tel que décrit à la section 9 plus bas, car cela n’équivaut pas à une annulation officielle nécessaire pour éviter la mention échec à votre bulletin.

1. **Modification d’horaire**

Le module *Modification d’horaire* vous permet de déplacer des cours et ce, pour des frais de 30 $. Ces frais seront portés à votre état compte. Si le système ne vous offre aucune possibilité de déplacement de cours souhaité, il faut comprendre que les cours-groupes sont complets. Toute demande de déplacement de cours vous sera refusée par votre aide pédagogique individuelle.

1. **Mention au bulletin « incomplet »**

La mention « incomplet » (IN) » peut être inscrite au bulletin de façon définitive lorsqu’un étudiant démontre qu’il n’a pu se consacrer pleinement à ses études pour un motif de force majeure. Une situation de *force majeure* est, par exemple, un accident, la maladie prolongée ou l’assistance à des proches. Une situation est jugée de force majeure lorsqu’elle est hors du contrôle de l’étudiant et qu’elle conduit à une absence des études **de trois semaines ou plus**.

La procédure à suivre est décrite dans le document « Procédure de demande d’incomplet permanent » disponible au A-105 et sur le site Internet du Cégep dans le Guide de l’étudiant.

1. **Fréquentation scolaire**

À chaque session, les étudiants doivent confirmer leur fréquentation scolaire en utilisant le module « Fréquentation scolaire » des services en ligne Omnivox du Cégep. À la suite de la confirmation de la fréquentation scolaire, les étudiants dont le statut « temps plein » est modifié pour « temps partiel » recevront une facture pour les frais de scolarité à acquitter. Que vous soyez étudiant à « temps partiel » ou à « temps plein », tous les cours qui n’auront pas été annulés avant les dates limites apparaîtront à votre bulletin avec la note correspondante aux points accumulés durant la session.

1. **Sources d’information**

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d’information suivantes : le site Internet du Cégep ([www.cegepmontpetit.ca](http://www.college-em.qc.ca)), les services en ligne Omnivox, le Guide de l’étudiant, le téléaffichage et l’agenda étudiant.

**L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ÉSP)**

1. **Pourquoi une épreuve synthèse de programme?**

Parce que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) impose une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC). L'épreuve synthèse a pour objet de vérifier l'atteinte par l'étudiant de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés par le programme d'études.

1. **Quel est le but de l’épreuve synthèse de programme?**

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) du Cégep précise que :

« L'épreuve synthèse de programme permet de vérifier si l’étudiant a intégré de façon fonctionnelle au regard des situations de travail ou d’études auxquelles il sera confronté au terme de ses études collégiales, les apprentissages déterminés par les objectifs de son programme, tant ceux de la formation générale que ceux de la formation spécifique. » (article 5.4.2)

1. **Qui doit se soumettre à l'épreuve synthèse de programme?**

Tout étudiant évoluant sous les régimes pédagogiques en vigueur depuis l'automne 1994 et qui termine son programme de DEC se voit imposer une épreuve synthèse, peu importe la date à laquelle il a commencé ses études dans ce programme. L'épreuve a lieu à la dernière session de l'étudiant.

1. **Doit-on réussir l'épreuve synthèse de programme pour obtenir le DEC?**

Oui. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition nécessaire à l'obtention du DEC depuis la session hiver 1999. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 32)

1. **L’épreuve synthèse de programme est-elle la même dans chaque cégep?**

Non. Les modalités d'application de l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme sont définies dans chaque cégep. L'épreuve synthèse sera donc différente d'un cégep à l'autre.

1. **Qui est admissible à l'épreuve synthèse de programme?**

Pour être admis à l'épreuve synthèse, l'étudiant doit être inscrit aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de formation générale complémentaire.

1. **Qui conçoit l'épreuve synthèse de programme?**

La description des activités, des composantes et du plan d'évaluation de l'épreuve sera élaborée par la(les) discipline(s) du(des) cours porteur(s).

1. **Que signifie cours porteur de l'épreuve synthèse de programme?**

L'épreuve synthèse s'inscrit dans le cadre d'un(de) cours situé(s) à la dernière session du programme de l'étudiant. Ce(ces) cours est(sont) considéré(s) cours porteur(s) de l'épreuve. L'étudiant devra donc être inscrit au(x) cours porteur(s) de l'épreuve à sa dernière session.

1. **Est-il possible d’échouer à l’épreuve et de réussir le(s) cours porteur(s)?**

Non.

1. **Est-il possible de réussir l’épreuve et d’échouer au(x) cours porteur(s)?**

Non.

**L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme *Sciences humaines* (300.A0). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait du diplômé.***

1. Portrait du diplômé en sciences humaines

**Compétence 1** Expliquer des phénomènes humains sous l’angle des sciences humaines en utilisant une approche scientifique et critique.

* En distinguant les principaux faits, notions et concepts reliés à des disciplines des sciences humaines et transdisciplinaires, relativement au phénomène humain.
* En expliquant des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec les auteurs et les réalités concernées.
* En situant divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.
* En démontrant une intégration de différents savoirs.

**Compétence 2** Utiliser des méthodes de travail et de recherche appropriées aux sciences humaines.

* En démontrant des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines.
* En utilisant des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études.
* En utilisant les technologies de traitement de l’information appropriées.
* En rendant compte de documents de base en sciences humaines diffusés en langue seconde.

**Compétence 3** Communiquer efficacement en français à l’oral et à l’écrit.

* En communiquant sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d’enseignement.

Ces trois compétences représentent ce à quoi tout étudiant doit être préparé pour entreprendre des études universitaires dans un domaine relié aux sciences humaines. Elles sont développées par l’intermédiaire des cours de la formation générale et de ceux de la formation spécifique.

1. Contribution de la formation générale au programme d’études de l’étudiant

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d’études et, dans une perspective d’approche programme, elle s’articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l’ensemble des programmes d’études. À ce titre, elle contribue au développement des compétences qui définissent le portrait du diplômé de chacun des programmes d’études à travers les cours de la formation générale complémentaire et, de façon particulière, des quatre disciplines suivantes :

* Français, langue d’enseignement et littérature;
* Philosophie;
* Anglais, langue seconde;
* Éducation physique.

À la fin de ses études collégiales, grâce aux cours de la formation générale, le diplômé saura apprécier des œuvres littéraires, des textes et d’autres productions artistiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Il aura acquis la maîtrise de la langue française, grâce à laquelle il aura appris à bien communiquer à l'oral comme à l'écrit. Il aura appris à analyser des œuvres ou des textes philosophiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Il saura faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. Il saura maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. Il aura acquis une meilleure connaissance de la langue anglaise et aura amélioré sa communication à l’oral comme à l’écrit dans cette langue. Il aura appris à adopter un mode de vie sain et actif et à reconnaître l'influence du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. Grâce aux cours de la formation générale, l’étudiant sera capable de faire preuve d’autonomie, de créativité dans sa pensée et ses actions. Il aura développé des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. Enfin, par le biais de la formation générale complémentaire, il aura appris à s'ouvrir à des champs de l'activité humaine autres que son domaine de spécialisation.

1. Objectifs de la formation spécifique

022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.

022L Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.

022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société.

022N Discerner l’apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.

022P Appliquer des outils statistiques à l’interprétation de données reliées à des contextes d’études en sciences humaines.

022Q Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.

022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.

022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.

022T Démontrer l’intégration personnelle d’apprentissages du programme.

**Objectifs et standards au choix selon les profils**

022U Réaliser une production contribuant à l’enrichissement de ses connaissances disciplinaires.

022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l’organisme humain ainsi que sa reproduction.

022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d’études en sciences humaines.

022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l’étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l’étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

022Z Appliquer des méthodes de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l’étude de différents phénomènes de l’activité humaine.

1. Cours porteur de l’épreuve synthèse de programme

**4.1 Identification**

*Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* (DIASH) 300‑301‑RE (1 - 2 - 3)

**4.2 Description des activités visant à préparer l'étudiant à l'épreuve synthèse de programme**

Les cours de la formation générale contribuent à préparer l’étudiant particulièrement de la façon suivante :

* Les cours de français à l’analyse, à l’explication et à la critique de textes et à la communication écrite et orale.
* Les cours de philosophie, au sens critique, à la qualité de l’argumentation, à l’examen de la problématique retenue.
* Les cours d’anglais, à la compréhension de textes utilisés lors de l’analyse.
* Les cours d’éducation physique, à l’adoption d’habitudes et de méthodes de travail saines, efficaces, ergonomiques, au travail d’équipe, au respect de soi et des autres.

De même, les cours de la formation spécifique, aident à cette préparation :

* Les cours disciplinaires (géographie, histoire, psychologie, anthropologie, économie, politique, sociologie administration et biologie) à la compréhension des concepts liés aux phénomènes humains, à l’identification et à l’analyse de la problématique retenue, aux choix documentaires, à l’argumentation, à l’utilisation appropriée de méthodes de travail, à l’emploi du vocabulaire juste, à la qualité de la communication orale et écrite, au développement du sens critique.
* Les cours de méthodologie (IPMSH, MQ et MQ+) les cours de mathématiques et l’apprentissage de méthodes de travail intellectuel à l’organisation de la démarche du projet et à sa réalisation proprement dite, au travail responsable au sein d’une équipe.

De plus, le cours porteur offre des activités, en équipe et avec le professeur, qui vont permettre à l’étudiant de faire le bilan de ses acquis, mais aussi d’utiliser ces derniers pour choisir une problématique, pour critiquer ce qu’il observe de différentes situations, pour réaliser un projet.

**4.3 Relation entre l'évaluation du cours et celle de l'épreuve synthèse de programme**

Le résultat à l'épreuve synthèse d'un étudiant correspond à son résultat final au cours DIASH (300‑301‑RE).

**Pour le profil *Monde***

Les étudiants pourront réaliser l’un ou l’autre des projets suivants à saveur internationale :

* Réalisation d’un document d’information internationale.
* Participation à un colloque ou à une recherche sous forme de mentorat avec des chercheurs universitaires.
* Participation à la production d’une émission de télévision ou de radio.
* Participation à la production d’un site Internet.

Dans le cas d’un stage au Québec ou à l’étranger, vous contribuez à la préparation des activités du stage en réalisant un document préliminaire, en participant aux activités du stage et en produisant, au retour, un rapport.

**4.5 Tâche**

Vous devez franchir toutes les étapes de la réalisation d’un projet depuis la définition de la problématique jusqu’à la diffusion d’un rapport, en passant par l’analyse d’une partie de la problématique, la planification, la réalisation et l’évaluation.

**4.6 Contexte de réalisation et consignes**

1. À partir d’un sujet identifié par le professeur ou choisi par l’étudiant.
2. Une partie sera réalisée en équipe.
3. Une partie doit se réaliser individuellement.
4. L’analyse doit se faire à partir de textes provenant d’au moins deux disciplines du programme (formation générale et spécifique).
5. L’analyse doit être élaborée à partir de textes disciplinaires dont au moins 10 % sont en anglais.
6. L’étudiant doit utiliser de façon appropriée les techniques de traitement de l’information.
7. Tout projet doit permettre de :
   1. Relier dans une perspective d’ensemble des connaissances, des habiletés méthodologiques et des attitudes de travail acquises au cours de sa formation en Sciences humaines.
   2. Réaliser un travail qui démontre sa capacité d’analyser un problème en appliquant plus d’une approche des sciences humaines.
   3. Communiquer oralement et par écrit ses réalisations et l’évolution de sa démarche d’intégration.
   4. Critiquer diverses réalisations (les siennes et celles des autres) à l’aide de ses acquis.

**L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme *Arts, lettres et communication* (500.AL). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait du diplômé.***

1. Objectifs du programme ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION – OPTION *Langues* (500.AL)
   1. Portrait du diplômé

Compétence 1 Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d’enseignement.

Compétence 2 Analyser l’influence d’œuvres majeures de la culture occidentale, dans une langue autre que la langue d’enseignement.

Compétence 3 Produire une création littéraire dans une langue autre que la langue d’enseignement.

* 1. Cours porteur

|  |
| --- |
| *Création littéraire anglaise* 604-403-EM (1 – 2 – 3) 45 heures |
| *Regards sur le monde hispanique* 607-403-EM (0 – 3 – 3) 45 heures |

1.3 Description des activités visant à préparer l'étudiant à l'épreuve synthèse de programme.

1.4 Relation entre l'évaluation du cours et celle de l'épreuve synthèse de programme.

1.5 Contexte de réalisation de l’épreuve synthèse.

1.6 Plan d’évaluation de l’épreuve synthèse.

**Note** : les points 1.3 à 1.6 ci-dessus sont en développement.